



OBJECTIFS STRATÉGIQUES



INDICATEURS



PRINCIPES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

ORIENTATION 1 Optimiser l'offre de formation

1.1 Accélérer la transformation numérique

1. D'ici 2023, compléter la mise en place de la stratégie des ressources informationnelles de l'École et son plan de transformation numérique 2021-2023, avec un taux d'avancement de ce chantier à 100 %.

Accès au savoir
Efficacité économique

1.2 Renouveler le modèle d'affaires

2. Deux indicateurs sont prévus pour cet objectif stratégique, soit :

a. En 2022, compléter la schématisation du modèle d'affaires par un taux d'avancement de ce projet à 80 %;

b. En 2023, prioriser quatre éléments clés du modèle d'affaires liés à notre offre et documenter leur mise en action avec un niveau d'avancement de ces projets à 75 %.

Accès au savoir
Efficacité économique
Partenariat et coopération gouvernementale
Production et consommation responsables

ORIENTATION 2 Valoriser la personne

2.1 Structurer l'expérience ENPQ

3. Deux indicateurs sont prévus pour cet objectif stratégique d'ici 2023, soit :

a. Définir et cartographier l'expérience École avec un taux d'avancement de ce projet à 75 %;

b. Développer un modèle d'évaluation de la maturité de l'expérience École, avec un taux d'avancement de ce projet à 100 %.

Santé et qualité de vie

2.2 Favoriser la santé psychologique des personnes

4. Dans une stratégie complémentaire, trois indicateurs sont visés :

a. Mettre en place des activités et des services favorisant la santé psychologique du personnel et des apprenants;

b. Établir un processus de qualification et de certification à l'intention des psychologues (et professionnels de la relation d'aide) désirant intervenir auprès des policiers et des premiers répondants;

c. Démarrer la structure de recherche sur la prévention des problèmes de santé psychologique au travail en sécurité publique.

Santé et qualité de vie
Accès au savoir
Prévention

ORIENTATION 3 Gérer la performance organisationnelle

3.1 Intégrer la gestion de risques

5. Pour atteindre cet objectif stratégique, deux indicateurs sont retenus d'ici 2023, soit :

a. Définir le processus institutionnel de gestion de risques à 100 %;

b. Analyser les besoins en information de gestion avec un avancement de 70 %.

Efficacité économique

3.2 Déployer des outils d'amélioration continue au sein des services

6. Pour ce faire, l'École vise les deux indicateurs suivants :

a. Offrir et déployer des activités visant l'utilisation de techniques et d'outils d'amélioration continue;

b. Identifier, analyser et améliorer les processus clés avec un avancement de 60 %.

Accès au savoir
Efficacité économique